



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21034312

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

09 MARS 2021

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0451 696 930**

Nom

(en entier) : **PERIM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DES PONTS 23 A 1480 TUBIZE**

Objet de l'acte : NOMINATION - TRANSFERT SIEGE SOCIAL

PPROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES TENUE AU
SIEGE DE LA SOCIETE LE 28/12/2020 A 11 H 00

L'ordre du jour comporte les points suivants :

1. Nomination de l'administrateur
2. Transfert du siège social

L'assemblée adopte, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes :

. Nomination au poste d'administrateur de Monsieur MARZANO Francesco, avec effet au 31/12/2020,
mandat exercé à titre gratuit.

. Transfert du siège social au 53 Rue du Château à 1480 CLABECQ (TUBIZE), avec effet au 31/12/2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30 après lecture et approbation du présent
procès-verbal.

Les membres présents signent.

ADMINISTRATEURS
TACHENION Frédéric

MARZANO Francesco

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).